

Montauban, jeudi 17 septembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communes, un patrimoine en danger : Le Grand Montauban se mobilise aux côtés de l'AMF pour les défendre !

Le samedi 19 septembre, à l'occasion symbolique des Journées du Patrimoine, un rassemblement est organisé par les élus locaux de toutes sensibilités politiques. L'objectif principal de cette journée de mobilisation nationale est de recueillir un maximum de soutiens citoyens en rappelant les enjeux et la gravité de la situation mais aussi de marquer les esprits par l'ampleur de la mobilisation.

Samedi à 10h, le cortège partira du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne et se dirigera vers le centre-ville de Montauban en passant par le faubourg du Moustier, puis il traversera les allées Mortarieu.

Un point de rassemblement se formera ensuite à la Préfecture aux alentours de 11h30 avant qu'une délégation ne soit reçue par le Préfet de Tarn-et Garonne Jean-Louis Géraud.

A cette occasion, Brigitte Barèges, Maire de Montauban et Présidente du Grand Montauban se fera l'écho que l'appel des Maires de France aux côtés de Francis Labryère, Président de l'AMF 82 : « Ensemble, les Maires doivent faire cause commune : c'est la vie quotidienne des Français et la cohésion des territoires qui sont en jeu ! »

L'Etat veut réduire de 30% les dotations financières qui étaient jusque-là accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions. Le 29 juin dernier, l'Association des Maires de France (AMF) a décidé, compte-tenu de la gravité de la situation et avant que le Gouvernement n'arrête le projet de loi de finances pour 2016, d'engager cette journée nationale d'action dans toutes les communes à destination des citoyens.

C'est une décision sans précédent dans l'histoire de l'AMF qui s'appuie sur les 18 102 motions de soutien qui ont été votées par les communes et les intercommunalités contre la baisse des dotations. Elle s'inscrit plus généralement dans la défense de l'institution communale, trop souvent marginalisée et fragilisée au fil des textes législatifs et réglementaires qui contraignent son action.

Rappelons en effet que les collectivités locales sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle qui font suite au plan d'économies de 50 milliards d'€ décidé par le Gouvernement sur les années 2015-2017.

Consultez la motion présentée en conseil municipal le 24 juin 2014 sur le site www.montauban.com
Signez « l'Appel pour les communes de France » de l'AMF sur le site www.change.org

Contact presse

Ville de Montauban - Service communication

contactpresse@ville-montauban.fr

05 63 22 12 97